



Réseau Universitaire Européen Droit de l'Espace de liberté, sécurité et justice

9^{ème} édition des Ateliers doctoraux
Lyon, 8 et 9 juin 2017

**« L'Espace de liberté, sécurité et justice en questions »
Appel à participation à l'attention des doctorants et jeunes docteurs**

Le réseau universitaire européen « Droit de l'espace de liberté, sécurité et justice » (GDR-CNRS n° 3452), associant différents laboratoires et unités de recherches spécialisés en droit européen au sein des Universités d'Aix-Marseille, Lyon, Paris-Nanterre, Bayonne-Pau et Toulouse, organise la 9^{ème} édition de ses ateliers doctoraux, consacrés à l'étude de cet espace.

Aspects scientifiques des ateliers doctoraux

Le propos des Ateliers 2017 est d'aborder plusieurs thèmes d'actualité et de les traiter selon la méthode de travail inaugurée en 2016 lors des ateliers qui se sont déroulés à Bayonne et San Sebastian. Afin de privilégier échanges et travail en commun entre les doctorants et leurs encadrants, un appel à contribution écrite est lancé. Il permettra de disposer du matériau scientifique nécessaire à la tenue des ateliers, avant leur ouverture.

Outre la participation des différents laboratoires du GDR, les propositions de contributions écrites de doctorants français et étrangers seront les bienvenues. D'un volume d'environ 2.000 mots, ces propositions de contributions peuvent être individuelles comme collectives et elles devront porter sur l'un des trois thèmes suivants :

- 1) « Contrôle des flux et ELSJ » : En provoquant la création d'un nouvel espace, le droit de l'ELSJ soulève notamment la question du contrôle des flux de personnes, actes, situations et biens à l'intérieur comme aux frontières extérieures du territoire européen. Quelle(s) représentation(s) le droit de l'UE se fait-il des flux de circulation et de leur

contrôle ? La circulation est-elle un objectif en soi ? Le contrôle de ces flux de circulation est-il mobilisé de manière égale dans cet espace ? Les crises de l'ELSJ (voir précédent atelier du GDR à San Sebastian) sont-elles de nature à modifier profondément l'état des réponses que le droit européen est en mesure d'apporter à ces questions ?"

- 2) « Brexit et ELSJ » : Le divorce consommé le 29 mars 2017 entre l'Union et le Royaume-Uni pose de multiples questions sur l'avenir du droit de l'ELSJ, que ce soit en coopération judiciaire civile ou en coopération judiciaire pénale. Différentes institutions du Royaume-Uni ne s'y trompent qui réfléchissent aux scénarii possibles. En ce sens, le *Justice Committee* de la *House of Commons* a publié le 22 mars une série de recommandations très intéressantes à l'adresse du Gouvernement (https://www.publications.parliament.uk/pa/cm201617/cmselect/cmjust/750/75003.htm#_idTextAnchor004). Que penser des solutions suggérées ? Quel impact pour les Etats membres restant ? Quelle incidence sur l'œuvre de la Cour de justice ? »
- 3) « Droit à un recours juridictionnel effectif et ELSJ » : une jurisprudence fournie de la Cour de justice contribue pièce par pièce à construire dans l'ELSJ un véritable droit à un recours juridictionnel effectif, notamment à partir de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Quel regard porter sur ce mouvement de création *ex nihilo* ? Quelle substance pour ce recours juridictionnel effectif ? Quelle(s) leçon(s) en tirer au sein et au-delà de l'ELSJ ?»

Ces contributions seront examinées par le Conseil scientifique du GDR, lequel retiendra celles des contributions dont l'intérêt justifiera un débat en commun le vendredi 9 juin au matin. Sur la base de ces premiers échanges, des travaux en ateliers se dérouleront sous l'encadrement du GDR. Une troisième séquence de travail collectif sera consacrée à la restitution de ces travaux par les doctorants et à une discussion générale devant un panel de personnalités invitées.

Les travaux seront publiés par la suite.

Aspects logistiques des ateliers doctoraux

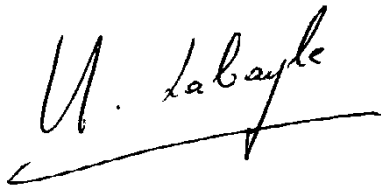
Sur place, les organisateurs – CREDIP (EDIEC) et GDR – prendront en charge le déjeuner du vendredi 9 juin des participants inscrits (doctorants, jeunes docteurs et enseignants des équipes du GDR) ainsi que l'organisation de la journée et demi de travail. Le déplacement jusqu'à Lyon et l'hébergement sont, soit à la charge individuelle des participants, soit à la charge des laboratoires ou Ecoles doctorales. Pour les doctorants, des adresses et tarifs préférentiels de logement pourront être proposés par l'organisation.

Les doctorants et post-doctorants désirant participer aux ateliers devront envoyer par retour (avant le 5 mai 2017) au CREDIP (EDIEC) par voie électronique (veronique.gervasoni@univ-lyon3.fr) :

- Un CV
- Une présentation de thèse indiquant son état d'avancement
- Une attestation du directeur de recherche indiquant clairement son identité et ses coordonnées

La date limite de réception des propositions de contributions est fixée le 15 mai 2015 afin que le Comité scientifique puisse en connaître. Elles doivent être adressées à veronique.gervasoni@univ-lyon3.fr. Des informations complémentaires seront aussi disponibles sur le site www.gdr-elsj.eu.

Nous nous réjouissons par avance de vous retrouver et de poursuivre l'agrandissement du cercle des chercheurs se spécialisant dans l'étude de l'espace de liberté, sécurité et justice.



H. Labayle

Directeur du CDRE et du GDR-CNRS



C. Nourissat

Directeur du CREDIP (EDIEC – EA 4185)